

BPJEPS

ACTIVITES EQUESTRES

FORMATION CONTINUE

CFPPA
OFA

Formation professionnelle
& Apprentissage
Yssingaux

RNCP: 28573

1 AN

NIV. 4

CFPPA-YSSINGEAUX.COM



OBJECTIFS DE FORMATION

OBTENIR le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport délivré par le ministère chargé des sports.

SE FORMER à l'organisation et l'encadrement d'activités équestres:

- Connaissances des publics
- Conception de projets d'animation en structure
- Conduite de cycle d'apprentissage
- Techniques équestres

Options; Initiation Poneys cheval ou Equitaion d'extérieur



METIERS VISES

Moniteur Enseignant d'équitation, directeur de centre équestre, coach de compétition, responsable dans un organisme de formation professionnelle, secrétaire de direction dans un centre équestre ou une écurie de compétition, auto-entrepreneur



ORGANISATION

- 490 à 720h de présence en centre de formation sur un an en fonction de l'individualisation du parcours
- Rythme d'alternance: 2 jours en formation / 3 jours en entreprise



EVALUATION - CERTIFICATION

- Le BP JEPS est obtenu par la réussite des 4UC (Unités Capitalisables). Les passages des épreuves se déroule au centre de formation.



POURSUITE D'ETUDE

Autres BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS



LES PLUS

- Centre équestre de taille professionnelle:
 - 2 manèges couverts,
 - 1 carrière extérieure,
 - 1 terrain de cross,
 - 58 chevaux et poneys
- Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- Accès direct bus, parking gratuit, restauration et hébergement
- Etablissement à taille humaine
- Nombreux partenaires professionnels

CONTACT



04 71 65 70 69



CFPPA.YSSINGEAUX@EDUCAGRI.FR



50 IMPASSE LES EPICEAS - 43200 YSSINGEAUX





CONTENU FORMATION

- UC1: Encadrer tout public dans tous lieux et toutes structures
- UC2: Mettre en œuvre un projet d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
- UC3: Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres (Pédagogie)
- UC4: Mobiliser les techniques des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans les options suivantes:
 - A - Initiation poney, cheval
 - C- Equitation d'extérieur

33% Centre - 67% Entreprise



PRE-REQUIS / SELECTION

- Etre majeur
- Avoir moins de 30 ans au départ du contrat
- Aptitude physique à l'équitation
- Avoir un projet d'enseignement de la pratique équestre validé
- Etre titulaire du Bac Pro CGEH ou du titre AE
- Etre titulaire de l' AFPS ou PSC1 ou équivalent
- Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP) ou à la CEP3 ET aux tests d'entrée en formation (écrit et entretien de motivation)
- Galop 7 conseillé
- Avoir une licence fédérale compétition division club minimum en cours de validité



INSCRIPTION

- Dossier d'inscription
- Délai de traitement administratif de 3 semaines minimum avant accès à la formation



INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours (dispense) possible en fonction du parcours antérieur et des diplômes obtenus
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin



MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux individuels, de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et étude de cas
Mises en situation en centre équestre



COÛT DE FORMATION

- Participation aux tests d'entrée gratuite
- Prévoir une tenue de travail adaptée
- Tarif horaire de 13,50€ par stagiaire
- Prise en charge pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes ou France Travail (AIF)
- Pour les salariés, prise en charge par le fonds de formation (CPF, CPF-PTP)



CONTACT

Elodie MASSET - 04 71 65 70 69
elodie.masset@educagri.fr



NOS INDICATEURS



Réussite: 100%



Satisfaction: 90%

Certificateur: MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Date enregistrement certification: 01/01/2019
Date échéance certification: 01/01/2025

L'organisme de formation s'engage pour accueillir les personnes en situation de handicap
N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou mail



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

